

FORMATEUR

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Formateur produits et services postaux et financiers.**
- > **Animateur d'actions de formation.¹**
- > **Moniteur de formation.¹**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Le formateur transmet un savoir et un savoir-être à un public d'adultes en utilisant des méthodes pédagogiques appropriées. Il contribue au développement des compétences pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle, l'acquisition d'une qualification et/ou la professionnalisation du public pour l'accès ou le maintien dans une situation d'activité ou d'emploi.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Participation à la conception des actions de formation.
- Préparation et animation des actions de formation.
- Évaluation des acquis des stagiaires, rédaction des bilans de fin de formation.
- Ajustement des connaissances et des pratiques professionnelles et pédagogiques personnelles par le développement d'une fonction de veille sur le domaine d'intervention.
- Appui technique et/ou spécifique en réponse aux appels d'offres.
- Suivi de la législation en matière d'hygiène et de sécurité et des procédures réglementaires et administratives.
- Participation possible au recrutement et au positionnement des stagiaires.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise des savoirs liés au domaine d'intervention. ▪ Contexte économique et social du secteur.
savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'adapter à différents publics et aux évolutions. ▪ Maîtriser des techniques pédagogiques spécifiques à la formation des adultes. ▪ Maîtriser des techniques d'animation de groupe. ▪ Utiliser les outils bureautiques. ▪ Créer et animer un réseau de professionnels.
comportements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faculté d'adaptation. ▪ Esprit ouvert, sans discrimination. ▪ Sens de l'écoute.



PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Déplacements sur différents sites de formation : centres de formation, sur site délocalisé (tribu), en entreprises..., recyclage permanent sur son domaine.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Ingénieur formation.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Évolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Évolution des méthodes pédagogiques et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Individualisation des parcours de formation.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Professionnalisation du métier, nécessité de formation.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*